

Jérôme Dumont

La preuve par neuf

Rossetti & MacLane, 9

Ce livre a été publié sur www.bookelis.com

ISBN : 979-10-359-3751-5

© Jérôme Dumont

Tous droits de reproduction, d'adaptation et de traduction,
intégrale ou partielle réservés pour tous pays.

L'auteur est seul propriétaire des droits et responsable du contenu de ce
livre.

C'était un matin de décembre comme Gabriel les aimait. Le genre qui le rendait si fier de vivre dans une région où il faisait quinze degrés quand le reste du pays était plongé dans des températures avoisinant le zéro, voire le « moins zéro » comme aimait à le rappeler son vieil ami Martinez - jamais à court de bons mots - pourvu que l'exagération soit au rendez-vous. Sa récente paternité n'avait en rien entamé son sens de l'humour, qui se voyait presque sublimé par ces petits riens qui émerveillent les jeunes parents. Encore que sublime n'était sans doute pas le premier qualificatif qui venait à l'esprit lorsqu'il évoquait son vieil ami.

Il ne restait plus que quelques jours avant la trêve des confiseurs, que Gabriel attendait cette

année avec une certaine appréhension : son épouse avait éventé l'une des surprises qu'elle lui réservait pour les fêtes, un séjour dans les Alpes suisses. Lui qui avait soigneusement évité – après une douloureuse expérience – de remonter sur des skis depuis une vingtaine d'années se trouvait à présent au pied du mur face à l'enthousiasme d'Amandine à qui la neige de Montréal commençait à manquer. Lorsqu'elle lui avait annoncé la chose, elle avait décelé l'imperceptible expression de stupeur sur son visage, dont elle avait cru deviner l'origine : Gabriel Rossetti demeurait un indécrottable niçois, qui commence à défaillir lorsqu'il s'éloigne de plus de cinq kilomètres de *sa mer, sa Prom', son vieux Nice* et surtout ses cafés. Il n'était pas entré dans les détails de sa mésaventure et n'avait guère eu à se forcer pour accueillir positivement cette proposition : plus par envie de faire plaisir que par goût du sacrifice, il avait accepté de bonne grâce ce qu'il considérait néanmoins comme un mauvais coup du sort.

Réflexion faite, il y avait des perspectives

bien pires que le chalet au pied des pistes dont elle lui avait montré les clichés.

Il ne restait plus qu'à expédier les affaires courantes, parmi lesquelles figurait la réception de cette nouvelle cliente, Jacqueline Miremont. Elle avait tenu à être reçue avant les fêtes pour diligenter sans délai sa procédure de divorce. Force était de constater qu'elle avait, en tous cas, un don pour l'originalité au sujet des cadeaux de Noël, pensa Gabriel.

Lorsqu'il passa la porte de son cabinet et avant même qu'il n'ait eu le temps de se rendre dans la salle d'attente, Nina se mit à s'agiter, moulinant des bras à l'excès, comme si elle craignait que Gabriel n'aille chercher sa nouvelle cliente dans la salle d'attente sans s'entretenir avec elle au préalable :

— Psssst, psssst, Maître Rossetti !

— Qu'y a-t-il, Nina ? Quel horrible secret cache madame Miremont pour que vous vous sentiez obligée de gesticuler comme une perdue afin d'attirer mon attention ? Entre nous, ce n'est pas comme si j'avais pour habitude de vous snober en rentrant au bureau...

— Té, il manquerait plus que ça ! En parlant de snob, vous avez pensé à déposer les conclusions récapitulatives dans le dossier Aurteaux ?

Nina, toujours fidèle à elle-même. À croire qu'elle touchait des droits d'auteurs sur l'expression « ne pas avoir sa langue dans la poche ». Gabriel hocha affirmativement la tête avant d'en venir au fait :

— Bon alors, qu'aviez-vous donc de si urgent à me dire au sujet de madame Miremont qui nécessite une attention si immédiate ? Je sais bien qu'elle semble pressée de divorcer et d'annoncer la bonne nouvelle avant l'arrivée du divin enfant, mais que peut-il bien y avoir d'autre qui vous mette dans tous vos états ?

Nina semblait avoir du mal à se contenir, elle trépignait à l'idée d'annoncer la nouvelle à son patron. Elle dut néanmoins s'y reprendre à deux fois avant de parvenir à articuler sans glousser :

— C'est que madame Jacqueline Miremont, c'est une gamine de... soixante-dix-sept ans, maître Rossetti !

Gabriel haussa le sourcil ; la chose était

effectivement plutôt rare, même s'il n'y avait pas de raison que les vieux mariés soient épargnés par les statistiques. Sans se démonter, il commenta :

— Il n'y a pas d'âge pour les braves, Nina...

— Ouais ben, passez-moi l'expression, mais c'est pas brave qu'elle est à ce niveau... Ce serait plutôt héroïque : cinquante-six ans de mariage !

— Ah ouais, quand même.

Il n'avait rien trouvé d'autre à dire que cette expression qu'il réservait à ses plus grands moments de surprise. Sans rien ajouter, il attrapa l'embryon de dossier que Nina constituait lors de la première visite des nouveaux clients et s'en alla rencontrer cette singulière vieille dame.

À peine avait-il ouvert la porte de la salle d'attente qu'elle se déplia avec une rapidité qui ne laissait pas suspecter son âge et entreprit de serrer chaleureusement la main de Gabriel :

— Maître Rossetti, je vous remercie d'avoir accepté de me recevoir si rapidement, j'en suis sincèrement touchée et je tenais à vous le dire.

Voilà en tous cas une cliente qui promettait de

se montrer d'un commerce agréable, ce qui commençait à se faire de plus en plus rare, il fallait bien en convenir. Rossetti avait en face de lui une vieille dame élégante, ses cheveux gris maintenus en un chignon parfait, qui faisait ressortir les traits fins de son visage, où chacune de ses rides semblait à sa place. Aucune d'entre elles ne parvenait à éclipser ses yeux pétillants et pleins de vie, d'un bleu foncé qui avait des relents de Méditerranée. Si Gabriel avait dû se contenter d'un seul mot pour la décrire, il l'aurait qualifiée de « distinguée » ; c'était l'impression globale qu'elle dégageait, tant par ses traits que par sa posture ou ses vêtements d'un classicisme parfait, qu'il s'agisse de son pantalon en flanelle grise ou de son poncho en cachemire qui trahissait à lui seul un train de vie aisé.

Une fois installée dans le bureau de Gabriel, elle entama sans préambule :

— Vous ne vous souvenez sûrement pas de moi, maître, mais vous savez, je vous ai vu un jour plaider. Contre moi. Enfin contre une association dont j'étais membre et dont la présidente avait perdu tout bon sens. Je vous ai

trouvé très bien. Impressionnant de professionnalisme, même. Un garçon bien élevé, mais qui savait se montrer pugnace juste ce qu'il faut. L'expression va vous paraître surannée, mais j'ai immédiatement senti un cœur vaillant. J'ai su que l'affaire était perdue dès le moment où vous avez ouvert votre dossier à la barre et organisé toutes vos pièces. Ne me demandez pas pourquoi, je pense que cela relève de l'intuition féminine. Du reste, j'avais vu juste : vous nous avez étrillés et c'était bien mérité ! La présidente de l'association était devenue folle, personne n'arrivait à la calmer ! Vous lui avez cloué le bec et c'est la meilleure chose qui pouvait nous arriver. C'est pour cette raison que je suis venue vous consulter aujourd'hui. Parce que j'ai besoin de vous et que je sais que vous êtes l'avocat qu'il me faut.

S'il ne se souvenait pas de madame Miremont, il gardait très précisément ce dossier en mémoire. En particulier l'image de la fameuse présidente, qui restait gravée dans les souvenirs de Gabriel. Dire qu'elle avait perdu tout bon sens était un euphémisme, tant elle avait

littéralement pété les plombs à la direction de cette association sans but lucratif, qu'elle entendait diriger comme un potestat ou une quelconque république bananière. Non pas qu'il y eut en jeu de fortes sommes d'argent : l'association « Les amies anglaises » organisait des cours de français à l'attention des anglophones récemment installés sur la Côte, ainsi que des séjours linguistiques en Grande-Bretagne au bénéfice cette fois-ci des étudiants niçois.

Les écarts de conduite de la présidente avaient mené à l'organisation d'une résistance au sein du conseil d'administration : Gabriel représentait les « dissidentes », fort opportunément qualifiées de « traîtresses » par l'apprentie dictatrice. Elles avaient réclamé et obtenu la nomination d'un administrateur judiciaire. Une bataille digne d'une multinationale avait été livrée devant le Président du Tribunal de Grande Instance, qui avait du reste joué le jeu et considéré la cause comme l'affaire d'état qu'elle représentait pour les parties.

Gabriel, évidemment flatté de ces bons mots se contenta de résumer ce dossier :

— Une dispute homérique qui réunissait tous les ingrédients d'une tragédie grecque, je m'en souviens parfaitement. Il n'est d'ailleurs de plus belle récompense qu'un ancien adversaire qui vient solliciter mes services, encore que, vous ne m'en voudrez pas, je ne me souviens pas de votre intervention au dossier, madame Miremont.

— Je me suis tenue à l'écart, mais j'ai assisté à l'audience, qui confirma tout le mal que je pensais de la présidente. Entre nous, je crois qu'elle doit encore vous maudire toutes ces années après, lança-t-elle en souriant.

— Je vais considérer la chose comme un compliment ! Mais, dites-moi, sauf erreur de ma part, vous n'êtes pas venue me voir au sujet de ce dossier, mais bien dans le cadre d'un... divorce, n'est-ce pas ?

— C'est tout à fait ça, maître.

Jacqueline Miremont avait une façon bien particulière d'appeler Gabriel « maître », mêlée d'un respect pour la fonction et de ce qui

ressemblait à une admiration non feinte qui faisait son effet sur l'avocat. Sa cliente devait être consciente de la chose, puisqu'elle marqua une pause significative avant de poursuivre :

— J'ai soixante-dix-sept ans, je suis mariée depuis cinquante-six ans et je souhaite aujourd'hui divorcer.

Je vais vous faire une confidence : toutes ces années, j'ai aimé Léon. D'un amour sincère et véritable. Mais il faut croire que le temps a fini par avoir raison de ma meilleure volonté. Il est devenu un vieux grincheux, « chiant » comme disent mes petits enfants, et ils ont raison.

Comme pour appuyer ses propos, elle précisa, tout en fixant l'alliance au doigt de Gabriel :

— Promettez-moi de ne jamais devenir comme ça avec votre femme, maître.

Il y avait de l'affection et de la malice dans le regard de Jacqueline Miremont, ce que Gabriel ne put s'empêcher de noter :

— Madame Miremont, nous ne nous connaissons guère, mais je vous le promets solennellement. Puisque nous en sommes aux confidences, puis-je vous en faire une ?

— Mais très certainement, maître.

— Vous allez me trouver sans doute un peu abrupt, mais j'ai la nette impression que vous ne me dites pas tout. De vous à moi, je n'ai pas l'impression que vous êtes le genre de femme à divorcer juste parce que son mari est devenu grincheux...

— Vous me démontrez une fois de plus que j'ai fait le bon choix en venant vous voir, maître. Il y a effectivement autre chose. J'aurais presque aimé vous dire que c'est Léon qui veut divorcer, qu'il désire convoler avec une gamine, mais c'est malheureusement bien plus grave que cela.

La vieille dame avait piqué la curiosité de Rossetti, soudain pendu à ses lèvres. Elle ne se fit pas prier pour mettre fin au suspense :

— Je vais vous dire le fond du problème : nous sommes passés en communauté universelle il y a quelques années et, comme vous le savez, les enfants ont dû signer. Ce qu'ils ont fait, à contrecœur. Je dois vous dire qu'à cette occasion, ils m'ont énormément déçu. Et je pèse mes mots, maître.

Le banal divorce commençait à prendre des

allures de roman-feuilleton. Gabriel la pria de poursuivre :

— Dites-m'en plus, chère Madame.

— Et bien voilà. Tout au long de notre vie, nous avons accumulé patiemment divers biens immobiliers, appartement d'abord, puis notre maison à Gairaut et des terrains sur les collines, qui ont pris, sur la Côte, la valeur que vous devinerez aisément. Tout comme nos trois appartements situés en centre-ville.

Nous avons aidé nos trois enfants, juste ce qu'il fallait pour ne pas en faire des fainéants. Le problème, ce sont les pièces rapportées... gendre et belles-filles. De véritables vautours, vous n'avez pas idée. Entre l'un qui se voit déjà rentier, l'autre qui ne pense qu'à accumuler les biens pour se faire bien voir et la troisième... il y a tant à dire sur elle que je ne sais pas où commencer. Croyez-moi, Dallas à côté, c'est de la roupie de sansonnet. Je sais, par l'une de mes petites-filles, qu'il se trame quelque chose. Ils vont essayer de faire mettre l'un de nous deux sous tutelle ou quelque chose dans ce goût-là.

— Avez-vous prévu une clause d'attribution

intégrale pour le conjoint survivant ?

— Ce fut l'objet d'âpres discussions, mais nous avons fini par céder et par y renoncer. Lorsque je vous dis que mes enfants m'ont énormément déçue...

Gabriel reliait les différents éléments de ce qui s'annonçait déjà comme un sacré écheveau : le passage en communauté universelle avait pour effet de faire entrer dans la communauté tous les biens des époux et, corollaire indispensable, de leur en confier la cogestion. La mise sous tutelle de l'un des deux pourrait avoir des conséquences très dommageables sur le patrimoine. Les juges des tutelles choisissent en priorité des tuteurs parmi les membres de la famille, en commençant par le conjoint. Que celui-ci soit nommé tuteur de l'autre concentrerait en une seule personne tous les pouvoirs. Et quant à la nomination d'un membre de la famille, ou la constitution d'un conseil de famille, les risques étaient, là aussi, bien réels. Il poursuivit sa réflexion à haute voix :

— Et donc, vous souhaitez en fait divorcer pour contraindre à la liquidation du régime

matrimonial, et séparer à nouveau les biens, dont chacun générerait exclusivement les siens. De sorte que vous mitigeriez les risques d'ingérence de vos enfants.

Jacqueline Miremont jubilait devant une lecture si précise de sa situation :

— C'est exactement ça, maître.

— Vous avez mentionné que vos enfants envisageaient la mise sous tutelle de l'un de vous deux. Avez-vous une idée du conjoint qui sera « l'heureux élu » ?

Jacqueline Miremont se fit gênée :

— C'est là que les choses se compliquent un peu. Ce peut très bien être Léon qui est devenu acariâtre avec l'âge et semble avoir perdu tout filtre : il balance tout ce qui lui passe par la tête comme ça vient, vous imaginez sans peine, j'en suis sûre.

Après un silence gêné, elle poursuivit :

— Cela dit, je dois vous avouer autre chose : je vais peut-être payer le prix de mon comportement, moi aussi. Durant des années, j'ai feint des absences, plus ou moins volontaires, histoire d'avoir la paix lorsque la

moutarde me montait au nez. C'était ma façon à moi de rentrer dans ma bulle, de m'isoler et je crains que cette façon de faire ne soit aujourd'hui interprétée contre moi, comme un début d'Alzheimer ou de la sénilité précoce. En d'autres termes, cela peut très bien tomber sur Léon, ou sur moi.

— Ou, compte tenu de la communauté universelle, sur les deux. Plus j'y réfléchis, plus cela me semble leur « meilleur » scénario. Quant au véhicule, plus encore que la tutelle, ils pourraient avoir recours à la procédure relativement récente d'habilitation familiale, sorte de tutelle simplifiée, confiée notamment aux descendants et dans laquelle le contrôle du juge est limité.

Cette première consultation s'annonçait plus longue que prévu. Gabriel prévint Nina qui leur apporta deux cafés sans même qu'il eut à les demander. Le vieux couple qu'il formait avec sa secrétaire avait ses avantages. Une fois que madame Miremont eut bu son café, Gabriel entra dans le vif du sujet :

— Est-ce que votre mari est au courant de votre démarche ? Partage-t-il votre avis quant aux intentions de vos enfants, gendres et belles-filles ?

— Voyons, maître... Ce ne serait pas aussi drôle si j'avais prévenu Léon, vous ne croyez pas ? Plus sérieusement, je suis persuadée qu'il est impératif qu'il ne se doute de rien, car je le crois enclin à vendre la mèche lors d'une de ses sautes d'humeur. Quant à votre deuxième question, je crains qu'il ne partage pas ma

clairvoyance, tout convaincu qu'il est d'être le patriarche d'une famille parfaite...

— Ah, je vois...

— Je dois vous dire que les enfants le flattent dans le sens du poil, et se battent presque pour se retrouver sur son bateau – son activité favorite, plus accaparante qu'une maîtresse... Alors que je sais très bien que mes deux filles ont toujours détesté les sorties dominicales en mer.

Cette allusion au nautisme rappela à Gabriel qu'Amandine était sur le point d'acquérir le fameux voilier dont elle avait parlé alors qu'ils étaient à la recherche de Vanessa... Une chance qu'il adhéraît à l'idée, faute de quoi, la concurrence avec l'embarcation s'annonçait difficile. Jacqueline Miremont semblait lire dans ses pensées :

— Vous non plus, vous n'aimez pas les sorties en mer, maître ?

— Je dirais que pour l'heure, ce sont plutôt elles qui ne m'apprécient guère et me le rendent bien, mais je travaille à rapprocher les ponts : ma femme envisage l'achat d'un voilier et lorsqu'Amandine a une idée en tête...

Sa cliente le gratifia d'un sourire presque affectueux. En quelques minutes, elle avait, par sa seule présence et les quelques mots prononcés, créé une proximité étonnante avec Gabriel. Coupant court à cette digression, il la pria de lui dresser l'arbre généalogique de cette fameuse famille. Une habitude qu'il respectait scrupuleusement lorsque les dossiers s'annonçaient riches en participants :

— Dites-m'en plus sur votre famille. Afin d'être certain de bien comprendre les enjeux, j'aime avoir une vision claire de l'arbre généalogique, afin de savoir qui est qui.

— Je reconnais bien là votre sens de la préparation, maître. J'ai donc épousé Léon Miremont, il y a cinquante-six ans de cela. J'avais vingt et un ans et lui vingt-quatre. Nous avons eu quatre enfants : Élisabeth, Élise, Patrice et enfin Pauline. Hélas, la vie nous a arraché Élise, alors que celle-ci avait neuf ans...

— Vous m'en voyez navré, madame Miremont.

— Oh, vous n'y êtes pour rien, maître. Cela fait maintenant plus de quarante ans. La douleur

restera toujours, encore qu'elle se soit estompée depuis. Que voulez-vous, c'est la vie, nous avons dû composer avec.

La vieille dame marqua une pause. L'espace d'un instant, toute malice disparut de ses yeux, dévoilant brièvement la profondeur de ce traumatisme, toujours aussi présent, même après tant d'années. On ne guérit jamais de la perte d'un enfant, c'est une évidence dont Gabriel n'avait jamais douté, mais qui se rappelait à lui, face à cette vieille femme élégante et digne. Très vite, elle reprit cependant le dessus et poursuivit, comme si de rien n'était :

— Quant à mes gendres et belles-filles, Élisabeth est mariée à Thierry Sanchez, architecte de son état. Ma fille a embrassé une carrière dans la fonction publique, comme son père. Ils ont deux enfants, Olivier, vingt-six ans et Orianne, vingt-quatre ans.

— Est-ce la petite-fille dont vous me parliez à l'instant, celle à l'origine des indiscretions concernant les intentions de vos enfants ?

— Orianne, non, jamais de la vie ! Cette enfant demeure un mystère pour moi, elle

n'hésite d'ailleurs pas à se qualifier de « glandeuse professionnelle »... Autant dire qu'avec de telles ambitions, elle compte sur l'héritage pour financer sa carrière ! C'est de Mélanie que je tiens mes informations. Je vais vous parler d'elle dans quelques instants.

À nouveau, madame Miremont marqua une pause, avant de reprendre :

— Maître, vous allez peut-être trouver ça cavalier, puisque vous m'avez déjà fort gentiment offert un café, mais pourrais-je abuser et vous demander une cigarette ?

Gabriel ne put réprimer un sourire en exhibant son imposante cigarette électronique :

— Celle-là, je ne peux malheureusement pas la partager avec vous, mais je pense que Nina aura ce qu'il vous faut.

Quelques instants plus tard, madame Miremont allumait avec une satisfaction non feinte une des cigarettes de Nina, qui avait été prévoyante en laissant son paquet à la cliente, qu'elle avait gratifiée d'un clin d'œil avant de s'éclipser.

— Maître Rossetti, votre secrétaire est une

perle !

— Elle a ses têtes et croyez-moi, vous avez dû lui faire bonne impression pour qu'elle vous laisse l'un de ses paquets ! Reprenons si vous le voulez bien.

— Bien sûr, fit madame Miremont, exhalant la fumée en un cercle parfait, du genre de ceux que Gabriel n'avait jamais réussi à faire durant toutes ses années d'addiction. Pour que vous vous y retrouviez mieux, je poursuis par ordre chronologique. Après Élisabeth, notre aînée, il y a Patrice, marié à Sylvie, cadre supérieure. Du reste, Patrice est un de vos confrères. Peut-être le connaissez-vous ?

Gabriel réfléchit quelques instants. Patrice Miremont, voilà bien un nom qui ne lui disait strictement rien.

— En fait, maître, Patrice n'est pas un plaideur comme vous. Il travaille pour une compagnie britannique et se qualifie pompeusement « d'avocat d'affaires », comme si les autres avocats ne traitaient pas d'affaires... J'ai toujours trouvé ce qualificatif d'une prétention rare, à l'image de mon fils...

Gabriel aurait volontiers précisé que cette appellation, un peu fourre-tout il est vrai, était communément acceptée pour ceux qui se limitaient au droit des affaires, mais préféra laisser poursuivre sa cliente.

— Ces deux-là ont trois enfants : Jessica, vingt-trois ans, Karine, vingt et un ans et Damien, dix-neuf ans.

Toujours pas de trace de cette fameuse petite-fille, Mélanie, qui ne pouvait donc être que la fille de la plus jeune des enfants de madame Miremont, ce que celle-ci confirma dans la foulée :

— Reste enfin ma petite dernière, Pauline. Pauline est une artiste, divorcée de Mathieu, le père de Mélanie. Une artiste et un comptable, forcément, cela ne pouvait pas fonctionner. Du reste, il n'y avait sans doute pas que cela, puisque ma fille est actuellement pacsée avec Audrey Fournier, galeriste à Nice.

— C'est donc la fameuse Mélanie dont vous me parliez tout à l'heure.

— Absolument. C'est sans doute le membre de ma famille dont je suis la plus proche. C'est

curieux quand on y réfléchit : la plus âgée et la plus jeune... Entre Mélanie et moi, il n'y a en tous cas aucun conflit de génération, croyez-moi ! Cette enfant est un amour, et belle comme un cœur avec ça. N'allez pas croire que je n'aime pas les autres, ce n'est pas ça, c'est juste que j'ai avec elle une relation très particulière. Nous nous comprenons, car je pense que nous sommes semblables. Peut-être est-ce aussi un peu le fait que je me suis plus occupée d'elle que de mes autres petits-enfants : j'étais plus disponible lorsque sa mère a divorcé de son père, elle n'était pas très présente pour sa fille. Cela dit, au-delà de ces événements, il y a une énergie dans cette enfant, une soif de vivre, de découvrir le monde et de le comprendre que je n'ai pas trouvée chez aucun de mes petits-enfants ni de mes enfants d'ailleurs. Mélanie va avoir une vie formidable, je le sais. Celle que j'aurais peut-être pu avoir...

Il y avait dans cette dernière phrase bien plus que tout ce qu'avait pu dire Jacqueline Miremont jusqu'à présent. Gabriel y devina une vie teintée de regrets, de rêves non réalisés. Il en déduisit que la grand-mère avait de grandes espérances

pour Mélanie, pour le bien de celle-ci, évidemment, mais sans doute aussi pour vivre par procuration la vie qu'elle n'avait pas eue.

— Je sais ce que vous vous dites, maître. Que Mélanie est l'occasion d'effacer quelques-uns des regrets qui ont jalonné ma vie. Vous n'avez pas tort, je vous le concède bien volontiers. Je suis une vieille femme ; il me reste quelques années devant moi, si bien que mes regrets n'ont plus guère d'importance. Je me suis habituée à leur présence et nous cohabitons depuis longtemps, en bonne intelligence, dirais-je. Pour tout vous dire, Mélanie me rend heureuse, tout simplement. La voir grandir, vivre, rire aux éclats et même se révolter est un régal de tous les instants. C'est elle que je veux protéger à tout prix et la réciproque est vraie. Sans elle, je n'aurais d'ailleurs jamais eu vent de ce que mes enfants préparent. Du reste, tout le monde est au courant de nos relations privilégiées, si bien que je crois qu'ils ne lui font pas vraiment confiance. Qu'elle ait réussi à comprendre ce qui se tramait tient presque du miracle. Elle a surpris une conversation entre sa mère et sa belle-mère. Sans

que ces dernières ne se doutent de rien, fort heureusement. Pauline et Audrey se disputaient au sujet de ce qui se trame. Lorsque je vous disais que les pièces rapportées sont parfois pires que mes enfants, je ne vous mentais pas. Je crois Audrey plus déterminée que ma propre fille à procéder à cette mise sous tutelle. Sa galerie d'art est semble-t-il en difficulté et je crois qu'elle a plus besoin d'argent que Pauline, qui s'en soucie – légèrement – moins que sa compagne.

— Qu'a-t-elle entendu au juste ?

— Pas grand-chose. Juste assez cependant pour allumer les signaux de détresse. Elles ont parlé de tutelle comme moyen de mettre la main sur l'administration de nos biens. Ça, Mélanie l'a entendu très distinctement. Quant à connaître l'heureux élu, mystère et boule de gomme. Elles ont dû se souvenir que ma petite-fille était dans les parages et n'en ont guère dit plus. Il semble toutefois que mes enfants se sont rencontrés plus souvent qu'à leur habitude ces derniers mois, ce qui n'augure rien de bon, croyez-moi. Si l'on ajoute à ces éléments troublants les réticences de

nos enfants lors de notre passage en communauté universelle, tous les éléments d'un drame familial se trouvent réunis. Je crois leur passage à l'action imminent, puisque Léon va bientôt avoir quatre-vingts ans et je crois qu'en matière de donations, c'est une limite pour les abattements fiscaux, n'est-ce pas ?

— Effectivement, mais je dois vous dire que dans le cadre d'une communauté universelle, non seulement la cogestion est de mise, mais qu'en outre, en matière de tutelle, j'ai de gros doutes quant à la faisabilité d'une donation par le tuteur. Il s'agit d'actes de disposition...

— Ça, c'est votre partie, maître. Ce dont je suis sûre, c'est qu'il se trame quelque chose et qu'il est impératif que je nous protège, Léon et moi. Je dois divorcer.

À ces mots, Gabriel marqua une pause. Il ne réfléchissait pas tant au divorce qu'à une autre possibilité, qu'il n'avait pas encore envisagée. Après quelques instants de silence, Jacqueline Miremont l'interrogea :

— Dois-je déduire de votre silence que vous voyez un problème, maître ?

— Du tout, chère madame. Je pensais à d'autres hypothèses. Voyez-vous, je ne pense pas avoir besoin de vous rappeler les précautions d'usage ni de vous faire mon laïus sur le divorce et ses conséquences. J'ai sans doute quelques attributs d'un confesseur, mais je n'en suis cependant pas pour autant juge de quoi que ce soit d'autre. Cela dit, je dois vous indiquer qu'il est également possible d'envisager, pour les mêmes causes qu'un divorce, une séparation de corps. Vous resteriez mariés, sans obligation de cohabitation et la séparation de corps entraînerait séparation de biens. Ce qui pourrait correspondre au but recherché quant à votre patrimoine...

Madame Miremont prit quelques instants de réflexion, avant de trancher :

— Je comprends, maître, mais je crains que dans ce cas, ma manœuvre n'apparaisse que trop évidente. Mes enfants comprendraient très vite pourquoi j'agis. Ce que je ne veux pas. Je préfère agiter le spectre d'un divorce sous leur nez pour brouiller les pistes. Pendant qu'ils s'interrogeront sur le bien-fondé de ma

demande, sur le côté sentimental de la chose, ils ne réfléchiront pas – tout de suite, en tous cas – au patrimoine. Cela étant, vous avez parlé d'autres hypothèses, au pluriel, donc...

— Effectivement. Il ne s'agit pas, à proprement parler de divorce, mais de vous prémunir des conséquences d'une mise sous tutelle. Connaissez-vous le mandat de protection future ?

— Les termes me semblent plutôt évidents, mais je suis persuadée qu'il existe des subtilités.

— Il s'agit en substance de désigner, à l'avance, la personne qui serait chargée de s'occuper de votre personne et/ou de votre patrimoine, en cas de nécessité. Ce serait une façon, en quelque sorte, de déjouer les plans de vos enfants. Cela ne les empêcherait pas de demander la mise sous tutelle, mais ils se verraient imposer un mandataire choisi par vous, ce qui limiterait les tentatives de manipulations...

Madame Miremont se mit à lentement hocher la tête :

— Je pense comprendre où vous voulez en

venir et je dois admettre que la possibilité est séduisante. Resterait à trouver une personne réellement de confiance. Ce peut être n'importe qui ?

— À peu près : des personnes morales ou une personne physique.

— Ce pourrait donc être ma petite-fille, Mélanie ?

— Dès lors que celle-ci est majeure, absolument. Cependant, dix-huit ans, c'est très jeune ; je suis persuadé que dans ce cas, vos enfants tenteraient d'argumenter sur ce point pour demander un remplacement. Y a-t-il quelqu'un d'autre que vous auriez en tête ?

— Non, maître, hélas. À part, peut-être... vous.

Gabriel répliqua du tac au tac :

— Mais, nous nous connaissons à peine...

— Voyons, maître, il n'est pas question de se marier, n'est-ce pas ? Je vous sais irréprochable et efficace. Vous feriez un candidat parfait, vous ne croyez pas ?

Après quelques instants à réfléchir sur les implications possibles d'un tel mandat, il

conclut :

— Que ce soit comme votre avocat ou comme votre mandataire, il n’y aurait, a priori, pas de conflit d’intérêts, puisque dans les deux cas, l’objectif reste le même : votre protection. Si tel est votre souhait, je serais volontiers votre mandataire, en plus d’être votre avocat, même si j’avoue que porter ces deux casquettes en même temps, en cas de concomitance d’une tutelle et du divorce, risque d’être... particulier et de prêter le flanc à la contestation.

— Il n’y a pas de solution parfaite, donc.

— Comme souvent, malheureusement.

— Voici ce que je vous propose : je pense que l’idée de ce mandat est excellente, mais je voudrais dormir là-dessus pour savoir qui de Mélanie ou vous, serait le meilleur candidat. Puis-je vous donner ma réponse à ce sujet demain matin ?

— À moins que la procédure de mise sous tutelle soit déjà en route, je pense que nous pouvons attendre jusque là. C’est une décision qui mérite réflexion, je vous mentirais si je vous disais le contraire.

— Parfait, alors. Je serai demain matin à votre cabinet, afin que nous revenions là-dessus. Quoi qu'il en soit, mandat ou pas, revenons, si vous le voulez bien, au divorce.

La déclaration était sans appel. Gabriel opina :

— Je comprends et nous ferons le nécessaire demain. Donc, en ce qui concerne le divorce proprement dit, puisque votre mari n'est pas au courant de vos intentions, éliminons d'emblée une procédure par consentement mutuel. Quant au divorce sur acceptation du principe de la rupture du mariage, il suppose un accord sur ladite rupture, ce qui, je le crains, ne sera pas le cas. Puisque j'imagine que vous ne vivez pas séparée depuis plus de deux ans de votre mari, je ne vois donc qu'une seule procédure possible : le divorce pour faute. À ce stade, nous pouvons parfaitement envoyer la requête en divorce sans « choisir » notre type de procédure. Idem pour la tentative de conciliation. Ce n'est qu'au moment de l'assignation en divorce qu'il nous faudra motiver la demande.

À l'énoncé de ces possibilités, Gabriel sentit

sa cliente se raidir. C'était une chose de venir se confier à un avocat, c'en était une autre de se trouver confrontée à la procédure en elle-même. À plus forte raison lorsqu'il s'agissait de divorce pour faute. Gabriel poursuivit :

— Alors, madame Miremont, qu'allons-nous reprocher à Léon comme « violations graves ou renouvelées des devoirs et obligations du mariage, qui rendent intolérable le maintien de la vie commune » ?

Jacqueline Miremont avait pensé à tout. Durant l'heure qui suivit, elle détailla, pièces à l'appui, une multitude de griefs, dont la plupart étaient bénins, ainsi que quelques soupçons d'adultère remontant à quelques années. Le dossier qu'elle remit à Gabriel était imposant, ce qui acheva de le rassurer quant aux probabilités d'y trouver matière à obtenir gain de cause. Ou, en tous cas, le prononcé du divorce, fut-il aux torts partagés, tant madame Miremont n'avait qu'un objectif en tête : mettre les biens du couple hors de portée de la tribu d'ingrats que constituait l'essentiel de sa descendance. Avant de partir, elle fit promettre à Gabriel un envoi rapide de la requête en divorce et précisa ce qui était apparu comme une évidence à l'avocat : Jacqueline Miremont comptait bien profiter d'une réunion de la famille à l'occasion des fêtes

de fin d'année pour leur annoncer la nouvelle. Elle commenta l'information :

— Vous savez ce que c'est avec les gens qui ont déjà tout. On ne sait plus quoi leur offrir. Cette année, j'ai décidé d'innover et je suis sûre que mon « cadeau » va leur faire un effet bœuf !

Rossetti répliqua du tac au tac, à la façon qu'il avait d'échanger les bons mots avec Martinez :

— J'irai même jusqu'à dire que vous pourriez même faire coup double et en profiter pour réduire le budget du repas, tant une telle nouvelle va sûrement leur couper l'appétit !

— Maître, vous avez un humour délicieux, tout simplement.

Elle prit congé après avoir longuement serré la main de Gabriel, se contentant d'ajouter un simple « Je compte sur vous. » qui en disait bien plus long que tout autre discours. Sitôt la nouvelle cliente sortie du cabinet, Nina se fendit de l'une de ses répliques préférées :

— Alooors ?

— Tenez, je vais vous laisser vous amuser avec le dossier, je sais que vous adorez jouer à Columbo avec les pièces et, vous allez voir, vous